

TRAME VERTE

EN PAYS D'ARMAGNAC



Chasse FDC 32
et environnement
Accompagner - préserver - transmettre



Pays d'Armagnac



PROGRAMME SOUTENU FINANCIÈREMENT PAR :



UN COLLECTIF À L'OUVRAGE





*Les civilisations passées nous
contemplant, mais :
les générations futures nous jugeront.
Ne les décevez pas.
Soyez en avance d'une mentalité
sur celle de vos ancêtres.
Nous n'avons pas de comptes à rendre
à nos parents, mais à nos enfants.*

Bernard Werber

SOMMAIRE

La Haie au service de notre territoire	p. 04
Présentation du programme	p. 05
Présentation de la journée - Matin	p. 06
Présentation de la journée - Après-midi	p. 07
Les intervenants	p. 08
Les partenaires	p. 09
NOS SOUTIENS	
M. Carrié Laurent , Préfet du Gers	p. 10
M. Scharffe Jean-Luc , Chef du service Garonne, Agence de l'eau Adour-Garonne	p. 11
M. Dupouy Philippe , Président du Conseil Départemental du Gers	p. 12
M. Gabas Michel , Maire d'Éauze - Président PETR - Conseiller Départemental	p. 13
M. Castéran Serge , Président Fédération de Chasse du Gers	p. 14
Service Haies Bocagères	p. 15
Contact	p. 17



CHIFFRES CLÉS

Des haies pour garantir l'avenir de nos territoires et des générations futures.



Un linéaire qui ne cesse de diminuer

Depuis 1950, 70 % des haies ont disparu en France. La disparition des haies a doublé ces dernières années ; en passant de 11 500 km par an entre 2010 et 2014 à 23 500 km par an entre 2017 et 2021.



Un déclin préoccupant

80 % du linéaire français est en état dégradé ou déperissant ; Un état qui continue de se dégrader...



Une nécessité pour la préservation de la qualité de nos cours d'eau

Seulement 14% des rivières gasconnes sont en bon état écologique.



Une alliée dans la lutte contre l'érosion des sols

Avec 30% des surfaces considérées à risque et 10 % à risque élevé, l'érosion des sols est une réalité dans le Gers. On estime à 2 tonnes par an et par hectare la quantité de terre perdue en raison de ce phénomène.



Un levier d'attractivité pour les communes rurales

Investir dans le végétal c'est améliorer la qualité de vie des habitants mais c'est aussi augmenter son potentiel touristique.



Un soutien face aux enjeux climatiques et de biodiversité

Sur le territoire, la température moyenne a augmenté de 1,5 °C depuis 1950.



LES AMBITIONS

du programme

Le programme Trame verte en Pays d'Armagnac.
Gérer durablement les linéaires boisés pour une transition **HAIE-cologique**.

Depuis novembre 2023, la Fédération des chasseurs du Gers porte le programme triennal Trame verte en Pays d'Armagnac en co-pilotage avec le PETR du Pays d'Armagnac. Ce projet vise à préserver et rétablir le réseau de haies grâce à la coopération des acteurs départementaux concernés.

Le premier volet du programme

Consiste à établir un diagnostic fin du réseau de haies et à évaluer ses fonctionnalités écologiques en mobilisant l'outil "Grain bocager". Il vise également à analyser les retours d'expériences sur le développement de la régénération naturelle assistée.

Le deuxième volet

Il cherche à préconiser des actions concrètes auprès des gestionnaires publics et privés pour mieux prendre en compte les haies :

- **Prendre en compte la multifonctionnalité des haies dans les documents d'urbanisme :**
contribuer à la réglementation de la préservation des haies en l'accompagnant d'une animation locale multi-acteurs,
- **Accompagnement des pratiques de gestion durables :**
mobiliser et accompagner techniquement les gestionnaires, notamment à travers l'élaboration de Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH),
- **Faire émerger des solutions de valorisation des produits issus de l'entretien :**
évaluer la ressource et structurer des micro-filières locales ou opportunités de valorisation locales.

Tout au long du programme, un soin particulier sera apporté à l'effort de communication : visites d'opérations pilotes, ateliers "au pied des haies", informations des riverains sur les droits et devoirs en matière de gestion...

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

Mercredi 11 décembre 2024



La Maison Gascogne Armagnac

1330, route de Manciet, Lieu dit, Estère, 32800 Eauze

🕒 **9h00 - 9h15**

Accueil

- Remise des dossiers aux participants.
- Collation matinale : Café, thé, viennoiseries.

🕒 **9h15 - 9h45**

Plénière d'ouverture

🕒 **9h45 - 10h30**

Retour sur la première année de vie du programme

- Mme Gonnet Gladys, Mme Navarro Laurine (FDC32)
- Mme Meunier Sabrina (PETR du Pays d'Armagnac)

🕒 **10h30 - 11h15**

Table ronde - mieux comprendre la réglementation qui encadre les haies

- Les attentes du **Schéma de COhérence Territorial (SCOT) de Gascogne** - la haie levier au service de la multifonctionnalité territoriale
- Intégration de la haie dans les documents d'urbanisme - éclairé par le **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Gers**
- L'arbre à travers le code forestier - éclairé par le **Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)**
- L'arbre à travers la réglementation agricole - éclairé par la **Direction Départementale des Territoires du Gers (DDT 32)**

🕒 **11h15 - 11h30**

Pause - Collation

🕒 **11h30 - 12h30**

Partage d'expérience inspirant

- M. Lelièvre Emmanuel (Agriculteur et Président de la SCIC Mayenne Bois Energie)
- M. Hirou Philippe (Président de l'AFAC Agroforesteries)

🕒 **12h30 - 13h30**

Buffet Gascon

🕒 13h30 - 14h30

Ateliers thématiques au choix accompagnés de notre collectif d'experts

• **Atelier 1**

Maîtrise foncière et valorisation des chemins ruraux

• **Atelier 2**

Érosion et coulées de boue sur les voiries

• **Atelier 3**

Valorisation du bois issu de la gestion durable

• **Atelier 4**

Prise en compte de la haie dans les documents d'urbanisme

🕒 14h45 - 16h30

Temps en plénière

- Retours, conclusions des ateliers et proposition pour la poursuite du programme

🕒 16h30

Clôture de la journée

- Verre de l'amitié

«Les trois filières vous offrent le meilleur de la Gascogne».



LES INTERVENANTS

M. Hirou Philippe

Président de l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries (AFAC-Agroforesteries)
Ingénieur - paysage, agriculture durable, projets de territoire.



Soutenir la résilience des territoires et accompagner les transformations de l'agriculture en atteignant un haut niveau de services environnementaux et productifs rendus par les arbres, grâce à un développement qualitatif de l'arbre et la haie.



L'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries) est une association nationale qui agit pour promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre et de la haie dans tous les territoires, afin de répondre aux enjeux de transition agroécologique, de lutte contre l'effondrement de la biodiversité, et de résilience face à la crise climatique.



M. Lelièvre Emmanuel

Président de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Mayenne Bois Energie (SCIC MBE)
Agriculteur et Administrateur de l'Afac-Agroforesteries.



Engager, persuader et maintenir les acteurs locaux dans une filière vertueuse.

Précurseur et acteur majeur de la gestion durable du bocage Mayennais (53), Emmanuel Lelièvre a pris la présidence de la SCIC MBE en 2012. Fondée en 2008 cette structure s'investit activement dans le développement d'une filière locale, sociale et durable, tant pour le bois énergie que pour le bois d'œuvre. Cette initiative vise à sauvegarder et valoriser les haies, en commercialisant du bois énergie géré durablement auprès de chaufferies locales dans un rayon de 20 km.



LES PARTENAIRES

Un programme riche d'un collectif multi-compétence à l'ouvrage.



Trame verte en Pays d'Armagnac, c'est un collectif mobilisé autour d'un défi unique : surmonter les résistances, mobiliser les acteurs, pour engager un changement de pratiques durable.

Service haies bocagères

ADASEA 32 ● Agence de l'eau Adour Garonne ● Arbre et Paysage 32 ● Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) ● Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Gers ● Conseil Départemental du Gers ● Communauté des communes Artagnan en Fezensac ● Communauté des communes du Bas-Armagnac ● Communauté des communes du Grand-Armagnac ● Communauté des communes de la Ténarèze ● Direction départementale des territoires du Gers (DDT32) ● Institution Adour ● Institut National de la Recherche Agronomique (INRAe, unité BAGAP) ● Syndicat Mixte - Schéma de COhérence Territorial (SCOT) de Gascogne ● Syndicat d'Aménagement Baises et Affluents ● Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse de la Gélise et de l'Auzoue ● Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze ● ...

LES FINANCEURS



80 % : État, fonds vert

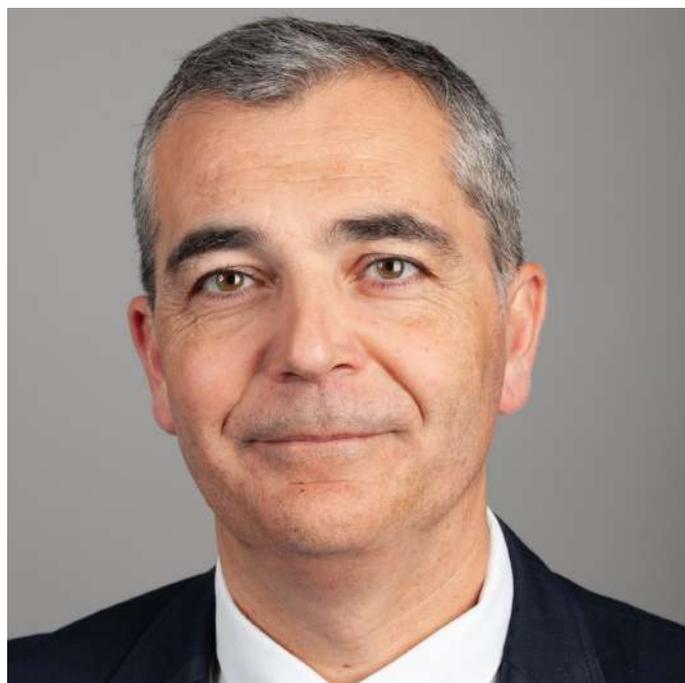
10,9 % : Agence de l'eau Adour Garonne

6 % : Autofinancement Fédération des Chasseurs du Gers

3,1 % : PETR du Pays d'Armagnac

M. Carrié Laurent

Préfet du Gers



L'État a lancé en 2023 un Plan Haie au niveau national pour encourager les territoires à se saisir de ce sujet avec des financements pour implanter de nouvelles haies, entretenir et gérer celles existantes, mais aussi pour mener des actions de sensibilisation et de mobilisation sur les thématiques liées à l'arbre.

Parce qu'elles sont à la croisée de nombreux enjeux, les haies doivent occuper une place centrale et être promues comme levier incontournable de la planification écologique.

Les haies représentent, en effet, des enjeux environnementaux forts pour les espèces qu'elles abritent et constituent un maillage «trame verte» essentiel pour la circulation de la faune autant que pour la protection de l'eau. En bord de cours d'eau, elles participent également à la richesse du milieu aquatique et à la qualité de l'eau. Enfin, elles sont un élément important de notre paysage Gersois.

L'enjeu étant celui de tous les acteurs, 100 agriculteurs gersois ont demandé à bénéficier de l'aide à l'implantation de haies qui a été ouverte cet été. En complément du Plan National des haies, l'État a également élaboré une « Stratégie

Nationale pour la Biodiversité pour 2030». Une de ces déclinaisons correspond à l'amendement financier du Fonds Vert volet Biodiversité, et notamment du sous-axe «continuité écologique». Dans ce cadre-là, la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers, acteur majeur de l'aménagement du territoire rural, a élaboré un projet, en collaboration avec le PETR Pays d'Armagnac, autour de la Trame Verte sur ce territoire, projet qui a été financé à hauteur de 80% par le Fonds Vert. Visant à impulser des dynamiques locales, il s'articule autour de 3 axes : la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine arboré.

Par ailleurs, de nombreux acteurs du territoire étant actifs sur la thématique, un des enjeux est notamment de travailler en concertation sur des pratiques de gestion durable, à la fois moins coûteuses et contraignantes (comme la taille régulière), intéressantes pour l'environnement et permettant une valorisation.

Ensemble, en nous lançant dans ce magnifique défi collectif, nous parviendrons à la satisfaction de l'objectif national fixé par le Plan haies : aboutir à 50 000 km de haies supplémentaires d'ici 2030.

M. Scharffe Jean-Luc

Chef du service Garonne,
Agence de l'eau Adour-Garonne



La préservation des corridors écologiques que constituent les haies est un enjeu majeur pour le département du Gers, tant pour la préservation de la biodiversité que pour la lutte contre l'érosion des sols et l'amélioration de la qualité de l'eau.

Ceci revêt une importance particulière dans le Pays d'Armagnac, territoire riche en zones humides et qui abrite une grande diversité de sites remarquables (ZNIEFF, Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles).

Dans le cadre de sa politique d'interventions visant à préserver et restaurer les milieux aquatiques et leur biodiversité, dans un contexte de changement

climatique où il y a urgence à agir, l'agence de l'eau Adour-Garonne accompagne au sein du programme Trame verte en Pays d'Armagnac le projet "Gérer durablement les linéaires boisés pour une transition haie-cologique".

Ce projet, porté par la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers, et conduit en partenariat étroit avec le PETR Pays d'Armagnac, Arbre et Paysage 32 et les syndicats de bassins versants, est essentiel pour préserver les trames vertes existantes, résorber les discontinuités, mais également sensibiliser et aider les élus à la prise en compte de cet enjeu dans les documents d'urbanisme.

M. Dupouy Philippe

Président du Conseil
Départemental du Gers



Le maintien et la gestion des haies est, de longue date, une ambition portée par le Département du Gers.

Les haies sont, en effet, des éléments précieux et utiles à tous. Elles contribuent à la variété et à la richesse des paysages ruraux, mais aussi au maintien de la biodiversité.

Elles jouent de nombreux rôles et rendent de multiples services aux systèmes agricoles et en sont donc des composantes essentielles permettant d'associer productions agricoles et préservation des ressources naturelles.

Conscient de l'importance de la préservation de la trame verte gersoise, je porte une attention particulière à la gestion durable des linéaires boisés.

En effet, cette action vient compléter le programme de plantation des haies financé par le conseil départemental du Gers depuis de nombreuses années.

C'est dans ce sens que le Département du Gers et la fédération des chasseurs travaillent en partenariat sur ce sujet notamment dans le cadre du projet d'accompagnement à la prise en compte des enjeux de la trame bocagère du PNR d'Astarac et le projet de lutte contre l'érosion des sols sur le territoire de Bastides-de-Lomagne.

Le programme "Trame Verte en Pays d'Armagnac" gère durablement les linéaires boisés pour une transition "HAIE-écologique" entre ainsi en résonance avec ces ambitions et permet d'assurer un accompagnement des collectivités et des agriculteurs en matière de gestion des haies.

M. Gabas Michel

Maire d'Éauze

Président PETR

Conseiller Départemental



Les bénéfices d'un réseau de haies dense et bien géré ne sont plus à démontrer.

Et il ne serait plus raisonnable de penser que cela pourrait freiner le développement d'une agriculture productive et fertile... bien au contraire !

La haie constitue pleinement et simplement l'un des outils dont nous disposons pour garantir la santé de nos territoires et de nos sols, et prendre part aux grands défis qui s'imposent à nous.

En tant qu'acteurs publics, il est temps d'accompagner son rétablissement et d'encourager une gestion qui garantisse son efficacité et son renouvellement.

En contribuant à l'émergence du programme Trame verte en Pays d'Armagnac et en s'engageant techniquement, politiquement et financièrement dans son élaboration, le PETR du Pays d'Armagnac

prend part à cet effort.

De manière évidente et agile, ce programme vient s'inscrire dans le projet de territoire du PETR qui défend la qualité de notre environnement tout en cherchant à redynamiser des filières économiques locales.

Il propose l'orchestration des nombreux acteurs locaux engagés en faveur de l'arbre selon un exigeant travail de coopération.

Enfin, en tant que passeur et facilitateur, le Pays d'Armagnac est fier de permettre un ancrage local et concerté à cette opération, de mobiliser des personnes-relais, de transformer les paroles en actes.

Au PETR du Pays d'Armagnac, il nous plait de dire que la "transition" sera conviviale ou ne sera pas.

Je suis convaincu que cette journée en sera une fidèle expression.

M. Castéran Serge

Président Fédération
de Chasse du Gers



Depuis de nombreuses années, la FDC 32 opère à des suivis de l'avifaune migratrice ou bien encore à des recensements de nombreuses espèces sédentaires endémiques.

Malgré une mobilisation importante de la FDC 32 et de ses chasseurs, les résultats n'étaient pas à la hauteur.

Face à ces constats et devant les enjeux majeurs de perte de biodiversité, notamment du linéaire de haies dont 70 % ont disparu des bocages français depuis 1950, la FDC 32 a fait le pari d'agir et d'interagir sur les habitats et les territoires qui constituent la Gascogne.

Elle a créé un Service Haies Bocagères à part entière à la FDC dont vous pourrez découvrir la composition détaillée dans cet ouvrage.

Le programme triennal Trame Verte en Pays d'Armagnac, porté par la Fédération des Chasseurs du Gers en co-pilotage avec le PETR du Pays d'Armagnac est l'exemple même de la volonté de la FDC 32 d'agir sur les habitats pour qu'ils redeviennent multifonctionnels pour tous les acteurs du territoire et qu'ils soient vecteurs d'une biodiversité accrue.

Il s'agit de préserver, gérer et valoriser les haies, quelles qu'elles soient, pour en faire l'élément central d'un renouveau agro-environnemental en Gascogne.

La FDC 32 l'a compris et ce programme est l'opportunité d'afficher clairement sa volonté d'être l'interlocuteur départemental rassembleur des acteurs de la gestion des ressources naturelles et du développement durable associé aux haies bocagères.

SERVICE HAIES BOCAGÈRES

Gestion des ressources naturelles et développement durable associé.



m^{me} Gonnet Gladys

Chargée de projets à la fédération depuis 2021.

- Référente du service haies bocagères,
- Auditrice Label Haie,
- Déploiement de l'outil grain bocager,
- Personnel agréé pour l'accompagnement à la gestion durable des haies,
- Animatrice et coordinatrice du pôle haie.



m^{me} Navarro Laurine

Chargée de projets à la fédération depuis 2023.

- Auditrice Label Haie,
- Personnel agréé pour l'accompagnement à la gestion durable des haies,
- Animatrice et coordinatrice du pôle haie.

Expérience dans la SCIC Bois Bocage Energie dans l'Orne, impliquée dans une filière de bois local issu d'une gestion durable des haies agricoles.



m^{me} Rodes Barbara

Technicienne bocage depuis 2023.

- En charge du déploiement d'un diagnostic départemental visant à qualifier l'état des haies pour co-construire une stratégie départementale d'accompagnement à la gestion durable des haies.
- Expérience dans la gestion de la trame verte et bleue à l'échelle d'un bassin versant et diagnostics agro-environnementaux d'exploitations agricoles.



m. Youinou Théo

Technicien bocage depuis 2024.

- En charge du déploiement d'un diagnostic départemental visant à qualifier l'état des haies pour co-construire une stratégie départementale d'accompagnement à la gestion durable des haies.
- Expérience dans la réalisation de diagnostics écologiques en forêt départementale - Valorisation des espaces humides en milieu forestier.

SERVICE HAIES BOCAGÈRES

Gestion des ressources naturelles et développement durable associé.

A travers plusieurs programmes départementaux en cours de déploiement ce pôle a vocation à :

ENGAGER DES DIAGNOSTICS FONCTIONNELS SUR LES TERRITOIRES

● ACTION 1

Réalisation d'un diagnostic de l'état de santé de haies sur le département par le relevé d'indicateurs liés aux fonctionnalités écologiques, hydrauliques et climatiques.

● ACTION 2

Réalisation de diagnostics fonctionnels de la trame verte : cartographie du Grain bocager (diagnostics des haies dans les exploitations agricoles, de communes, de communautés de communes, de bassins versants, ...).

● ACTION 3

Produire et mettre à disposition des gestionnaires des outils de planification et d'aménagement (ingénierie/recherche).

ACCOMPAGNEMENT DES GESTIONNAIRES DANS LA PROTECTION, LA GESTION ET LA VALORISATION DES HAIES

● ACTION 4

Prise en compte de la fonctionnalité des haies dans les documents d'urbanisme.

● ACTION 5

Accompagner les acteurs dans les changements de pratiques sur le terrain (déploiement de plans de gestion durable des haies et du Label Haie, formations aux bonnes pratiques de gestion).

● ACTION 6

Accompagnement de démarches territorialisées de micro-filières de valorisation du bois issus de l'entretien – mise en place de chantiers (identification des opérateurs, marquages, suivi des chantiers...).

FORMER, SENSIBILISER, COMMUNIQUER

● ACTION 7

Journées de formation auprès des établissements scolaires, animations aux pieds de haies, chantiers participatifs de plantations en partenariat avec AP.32.

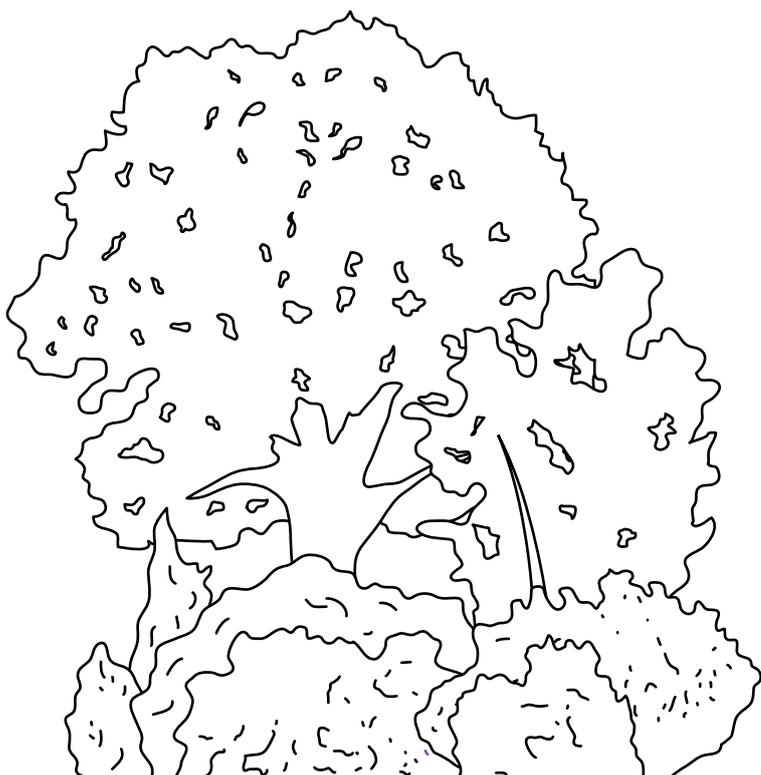
● ACTION 8

Partager les connaissances et expériences sous divers formats (événements, articles, films ...).





CONTACT



m^{me} **Gonnet Gladys**

06 75 00 30 61

gonnet@fdc32.fr

m^{me} **Navarro Laurine**

06 83 81 39 94

navarro@fdc32.fr